

La pub « sugardaddy's » interdite à Bruxelles-Ville

Et la secrétaire d'État Debaets a déposé plainte contre RmB

Les affiches publicitaires du site de rencontres Rich meet Beautiful (RmB) incitant les étudiantes à se lier avec des hommes nantis en recherche de compagnie contre «avantages» va être interdite sur les territoires de la Ville de Bruxelles et de la commune de Watermael-Boitsfort.

«La Ville de Bruxelles va interdire ces publicités, car le bourgmestre ne peut évidemment les tolérer», explique Mairé Van Rampelbergh, porte-parole de Philippe Close. «Aucune autorisation n'a été demandée afin de circuler avec un tel message autour des campus. C'est pourquoi nous allons ordonner à la police d'empêcher cette campagne.»

A Watermael-Boitsfort, le bourgmestre Olivier Deleuze a annoncé lundi via sa page Facebook

qu'il prendrait un arrêté d'interdiction à l'encontre de cette campagne.

Lundi, un panneau de l'entreprise RmB figurait sur l'avenue Franklin Roosevelt en face de l'amphithéâtre Janson, le plus grand de l'ULB.

A Louvain, les échevins pour l'Égalité des chances et aux Affaires étudiantes ont déjà signifié que cette réclame n'était pas la bienvenue dans la cité universitaire.

Mardi, Nicolas Dassonville, un porte-parole de l'Université libre de Bruxelles, indique que le service juridique de l'institution analyse les différents outils à sa disposition pour mettre un terme à cette campagne «abjecte». Le recteur Yvon Englert s'est adressé aux étudiants pour leur rappeler les actions sociales

menées à l'universités pour éviter aux étudiant(e)s de tomber dans la précarité. L'opération publicitaire, qui vise spécifiquement les étudiantes de 18 à 26 ans, fait déjà l'objet d'une plainte devant le jury d'éthique publicitaire. La secrétaire d'État bruxelloise à l'Égalité des chances Bianca Debaets va déposer plainte auprès du parquet contre la campagne de publicité pour le site «Rich meet beautiful», qui met en relation des jeunes femmes

avec des hommes riches, a-t-elle indiqué mardi matin.

La campagne de publicité, lancée lundi aux abords de plusieurs universités et hautes écoles, concerne un site se proposant de mettre en relation des étudiantes avec des hommes nantis en recherche de compagnie (les «sugar daddy's»).

«La société derrière cette campagne agressive et ignoble est sans

le moindre doute engagée dans le domaine de la prostitution de jeunes étudiantes», a estimé mardi dans un communiqué la secrétaire d'État bruxelloise à l'Égalité des Chances Bianca Debaets. «Pour moi, il s'agit de l'exploitation de jeunes filles vulnérables, qui se trouvent parfois dans des situations économiques difficiles et qui sont attirées par la promesse de beaux cadeaux onéreux et de rétribution financière si elles sont disposées à se lier à des hommes d'affaires plus âgés.»

La secrétaire d'État va déposer plainte au parquet de Bruxelles. Elle a également l'intention de prendre contact avec les bourgmestres bruxellois pour qu'ils interdisent cette campagne sur leur territoire.

Selon Nicolas Dassonville, aucun panneau de RmB n'a été aperçu à proximité de l'ULB mardi matin. ●

Fédération Wallonie-Bruxelles

« Des pratiques inquiétantes »

La ministre des Droits des femmes en Fédération Wallonie-Bruxelles, Isabelle Simonis, et son collègue en charge de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, ont annoncé à leur tour lundi soir leur volonté de déposer plainte contre la campagne publicitaire menée à proximité des universités et Hautes écoles bruxelloises sur le thème du «sugardating».

«Cette publicité, scandaleuse et

alarmante, démontre que ce site encourage la prostitution des jeunes étudiantes. Les masques tombent par rapport à ces pratiques de sugardating qui suscitent l'inquiétude depuis un moment. En plus d'inciter les jeunes filles à vendre leurs corps, ce phénomène valorise la domination masculine et marque un retour en arrière de plusieurs décennies dans les rapports entre les hommes et les femmes. Il est temps d'agir avec détermination.

par la sensibilisation mais aussi en utilisant tous les moyens légaux possibles», précise la ministre Simonis dans un communiqué.

Les deux ministres entendent ainsi se constituer partie civile au pénal en invoquant l'article 380 du Code pénal incriminant notamment l'incitation à la débauche et la prostitution ont déjà chargé les services de l'administration de constituer un dossier en ce sens.

Ils prendront également contact avec les bourgmestres des communes où la publicité a été vue pour qu'ils suspendent cette diffusion au motif de troubles à l'ordre public (voir ci-dessus). Les deux ministres annoncent enfin la mise en œuvre d'une campagne d'information sur la prostitution étudiante afin de «conscientiser les jeunes à ses implications en termes d'intégrité physique et psychique». ●

« Incitation à peine voilée à la prostitution »

La vice-ministre-présidente wallonne, en charge de l'Egalité des chances, Alda Greoli (cdH), annonce mardi avoir interpellé l'Institut pour l'Egalité des femmes et des hommes au sujet de la campagne publicitaire actuellement menée par le site de rencontres Rich meet Beautiful (RmB). *« Cette campagne est une incitation à peine voilée à la prostitution et au racolage, d'autant plus choquante qu'elle est sexiste et cible un public plus vulnérable en raison de son âge et d'éventuelles difficultés financières »,* tance la ministre.

DANS TOUT LE PAYS

L'entreprise propose de mettre en relation des jeunes femmes avec des hommes nantis en recherche de compagnie contre des « avantages ». RmB promet des « protégées impatientes » qui offriront « respect et admiration » à leur mentor. Le site permet à ses clients de choisir leur « sugarbaby » selon plusieurs critères, dont notamment l'origine ethnique. Le site a lancé lundi une campagne promotionnelle s'adressant directement aux étudiantes de 18 à 26

ans, en se focalisant sur les campus de la capitale. RmB a indiqué vouloir étendre ces publicités au reste du pays prochainement.

Mme Greoli rappelle que la prostitution est considérée comme une forme de violence et que la lutte contre le sexisme et les stéréotypes fait partie des priorités des autorités. Elle salue les décisions prises à Bruxelles contre cette opération médiatique et invite les pouvoirs locaux et établissements d'enseignement à la plus grande vigilance. ●